



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE D'UN TERRAIN DE SOCCER

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour des travaux d'éclairage d'un terrain de soccer.

Les soumissions sont demandées aux entrepreneurs généraux spécialisés en construction.

Toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque-visé représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et ce, sans aucune obligation ou responsabilité envers le soumissionnaire.

Les formules de soumissions pourront être obtenues sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **29 août 2017 à 15 h 00**.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **15 h 01**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 9 août 2017.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier